

<b>Zeitschrift:</b>	Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
<b>Herausgeber:</b>	École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
<b>Band:</b>	16 (1959)
<b>Heft:</b>	[10]
<b>Artikel:</b>	L'esprit de Macolin [Fortsetzung]
<b>Autor:</b>	Kaech, Arnold
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-996504">https://doi.org/10.5169/seals-996504</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'esprit de Macolin

par Arnold Kaech, directeur de l'administration militaire fédérale, Berne

**Note de la rédaction.** Dans le numéro de septembre de « Jeunesse Forte — Peuple Libre », M. le Dir. A. Kaech s'est attaché à définir le sport de performance et sa valeur éducative. Il a établi, ensuite, une parallèle entre ce sport et le sport de masse, le sport populaire. Il nous parle aujourd'hui encore de ce sport de masse et suggère une définition de sa forme d'expression.

## A la recherche d'une forme d'expression

J'ai dit, en conclusion de mon article précédent, qu'il appartenait à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin de contribuer à l'organisation systématique du sport de masse. Or, cette organisation n'est encore qu'à ses débuts et le sport populaire n'a pas encore trouvé sa forme définitive d'expression.

Il n'est pas dans mon intention d'aborder ici ce sujet. Vous, médecins militaires, que votre profession met en rapport avec le sport de masse — le sport dans les armées — pouvez, peut-être y réfléchir à l'occasion et déterminer s'il est juste qu'une séance de sport dans une compagnie de recrues soit effectuée pratiquement selon les mêmes critères que ceux appliqués pour la sélection des champions olympiques. Ne devrait-on pas donner à ce sport de masse une forme de compétition totalement différente ? Une forme dans laquelle on rechercherait, non seulement la performance absolue, le record, comme cela est le cas dans le sport d'élite ? Une forme de concours dont le but final est la sélection d'une élite ne saurait entrer en ligne de compte pour un sport de masse. Il faut chercher des formes collectives de compétition et comparer les performances sur la base des résultats moyens ! Combien de membres d'une société, combien d'hommes de la compagnie, combien d'apprentis ou d'élèves sont en mesure de réaliser la performance moyenne imposée ? ou alors, déterminer la qualité sportive en se basant uniquement sur la participation et la performance minimum, un peu comme les concours populaires de marche en Scandinavie dans lesquels, hommes, femmes, enfants, par millions, effectuent un parcours déterminé dans un temps donné, relativement court.

Cette formule a mis des peuples entiers en mouvement, mouvement au sens propre du terme.

Il va de soi qu'un tel sport ne saurait être porté par les mêmes aspirations qui élèvent les champions au niveau du record. C'est quelque chose de tout à fait différent et c'est pourquoi il exige l'appui de tous ceux qui désirent mettre le sport au service de la communauté.

Nous avons considéré, jusqu'à maintenant, le sport dans sa fonction hygiénique. Nous l'avons aussi examiné sous son aspect idéal, en tant qu'activité dépourvue de toute préoccupation utilitaire. Ce n'est pas tout.

## La règle du « fair-play »

Il y a aussi, dans le sport, une manière de se conduire qui rayonne sur l'ensemble de la vie communautaire humaine, une éthique journalière pratique qui peut influer sur la conduite morale de l'individu et les règles de la vie sociale. C'est la règle du fair-play, le simple code d'honneur du sport dont le sens le plus profond réside dans la conviction que chacun a les mêmes chances, que personne ne peut s'assurer un avantage au détriment de l'autre et que la compétition ne doit diminuer, en aucune manière, le respect qui est dû à l'adversaire. De simples choses qui ont leurs racines dans les religions et la philosophie de société.

Les règles du fair-play revêtent une si grande importance parce qu'elles sont mises à l'épreuve si souvent dans les situations les plus critiques : la maîtrise de

soi dans la compétition et la passion, le respect correct des règles dans le dur corps-à-corps, dans la lutte pour le titre.

J'ai assisté, il y a quelques mois, à la finale des Championnats d'Europe de boxe. Ce n'est certes pas un sport que l'on pratique avec des gants de velours, ni un sport pour les écoliers du dimanche. La sportivité, que dis-je, la noble fraternité de ces boxeurs m'a causé une impression que je ne suis pas prêt d'oublier. Des spectateurs fanatiques auraient pu vociférer ou siffler à l'occasion d'une décision d'arbitre : jamais il n'advint que les adversaires, après un échange des coups les plus durs, n'aient omis de se secouer amicalement les poings, comme c'est la coutume, ni qu'ils n'aient fait le geste de remerciement à l'égard de l'arbitre alors même que celui-ci venait de prendre contre eux, une étonnante et pénible décision. C'est ainsi que le sport éduque ses adeptes dans des vertus qui font d'un « Rowdy » un « Sportmann ». Il donne à celui qui le pratique un sens affiné de l'honneur et de la politesse qui fait d'un combattant un « honnête homme », qualité que Pindare attribuait déjà au boxeur Diagoras. Cette éducation par le sport est une de ses plus grandes vertus.

Le sport a, enfin, — et j'en arrive ainsi à ma conclusion — une importance capitale en établissant, entre les frontières et les races, des ponts d'entente et de collaboration.

Il serait faux, toutefois, d'attendre cette influence du seul fait de la rencontre de deux équipes dans le stade et de l'échange de cadeaux et de discours lors du banquet.

L'influence véritable du sport, dans ce domaine, se concrétise bien davantage dans le fait qu'il ne connaît aucun privilège de quelque nature que ce soit.

Il ne tient compte ni du rang social, ni de la nationalité, ni de la croyance ou de la couleur de la peau. Il tient compte uniquement de la performance à l'heure de l'épreuve. « Hic Rhodos, hic salta ! » Ici Rhodos, c'est ici qu'il faut sauter ! était-il rétorqué au jeune homme qui se vantait d'avoir sauté bien plus haut dans sa lointaine patrie. C'est encore aujourd'hui la loi. Et c'est pour cela que le sport est un domaine de l'activité humaine auquel tous participent avec les mêmes droits, dans lequel le chemin vers les sommets est ouvert à chacun.

Et ce n'est pas par hasard que les organisations sportives appartiennent aux peu nombreuses organisations d'importance mondiale et qu'il ait été réalisé — ce qui n'est encore que de timides essais dans d'autres domaines — : une institution englobant le monde entier, une seule loi par-dessus les limites territoriales et les intérêts nationaux.

C'est en cela et dans la fraternité des athlètes que réside la valeur essentielle du sport dont l'influence se fait sentir bien au-delà des frontières.

\* \* \*

Je crois vous avoir donné ainsi une image de ce que le sport peut représenter dans la vie de tous les jours : l'impulsion vers un idéal ; la fonction hygiénique ; l'éducation morale pratique ; l'espoir d'un monde meilleur, basé sur l'estime réciproque d'hommes égaux.

Cette école de Macolin, dans laquelle vous avez travaillé pendant une semaine, s'est fixé pour tâche de réaliser quelque peu cet idéal dans son activité pratique et d'étendre son rayonnement à tout le pays qui s'étale à ses pieds.

C'est l'ensemble des efforts faits dans cette direction qui a donné naissance à ce que l'on a appelé « l'esprit de Macolin ». Puisse cet esprit demeurer vivant dans votre communauté et se manifester dans vos rencontres futures. Nous aurons fait ainsi un petit pas vers cet avenir plus heureux auquel l'humanité entière rêve et aspire sans cesse.